

## **Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales**

Informations fournies conformément à l'article 13.1 de la Loi française n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECC) :

### **Montres quartz :**

Contient au moins un milligramme de métaux précieux.

Contient au moins un milligramme de terres rares.

(Pour toutes les montres électroniques, à l'exception des montres contenant une pile au lithium métal :)

Contient une substance extrêmement préoccupante: plomb.

Des composants internes inaccessibles de la montre contiennent une faible quantité de plomb. Cette présence est techniquement nécessaire et autorisée en accord avec la législation en vigueur.

**L'ensemble des documents qui accompagnent ce produit sont majoritairement recyclables**